



Formulaire obligatoire
 (article 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012012** et clos le **31122012** Régime simplifié d'imposition
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration **SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES D'IS 54 AVENUE ALDERIC CHAVE 13808 ISTRES CEDEX**
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
 Identification du destinataire **PASSEPORT EVASION QUARTIER DU MAURAN 13130 BERRE L ETANG**

B ACTIVITÉ
 Activités exercées (souligner l'activité principale)
ASSOCIATION AGENCE DE VOYAGES
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

651	600893	42933249700032
Insp./IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :
 le téléphone : **04.42.34.60.00**

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal
 Bénéfice imposable au taux de 33, 1/3 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **44 005**

2 Plus-values
 Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)
 Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 3

Entreprises nouvelles art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Zone franche Corse Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art 44 septies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

D IMPUTATIONS (cf. page 4) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES L'ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros HT)

En remplissant ce cadre vous certifiez remplir les conditions pour bénéficier de la mesure de simplification (notice de l'imprimé n° 1330-CVAE - Généralités), à ce titre vous êtes dispensé de déposer une déclaration n° 1330-CVAE.
 Valeur ajoutée de référence **80 062** Chiffre d'affaires de référence **679 789**
 Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE
 Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.

ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2012 VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT DÉPOSER SOUS FORMAT TDFC. LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.

CGA Viseur conventionné **Cabinet BARD CONSULTING 1025 Av du 7ème TIRAILLEUR 13190 ALLAUCH 04 91 68 21 06 04 91 21 92 89**
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable :
 - Conseil :
 - CGA :
 - n° d'agrément du CGA
A BERRE L ETANG, le
 Signature et qualité du déclarant

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise PASSEPORT EVASION (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu") et Date de clôture de l'exercice 31122012

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

Table with 10 rows (1-10) detailing distribution amounts for interest, dividends, loans, and eligible/non-eligible income, with sub-rows for payment methods.

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Main table for net remuneration with columns for member name, shareholding, year, and categories of payments (emoluments, mission expenses, professional fees).

QUADRATUS Informatique

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	PASSEPORT EVASION 31122012	(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")
---	-------------------------------	---

H | AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I | DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurants sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K | CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L | RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis)

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19 %	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>		
Chiffre d'affaires TTC	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET

QUADRATUS Informatique



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2012 ou exercice

Désignation de l'entreprise PASSEPORT EVASION

du 01012012

Adresse QUARTIER DU MAURAN 13130 BERRE L ETANG

au 31122012

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	DELOURMEL LAURENCE COMMERCIALE	257 CHEMIN DE SAQUIER 06200 NICE
2	FORESTIER SOPHIE Forfaitiste	632 AVENUE DES PINS LES BRETS 13340 ROGNAC
3	BONINI MARC COMMERCIAL	2 RES DU VIEUX MOULIN 13380 PLAN DE CUQUES
4	Omnes Maria directeur	Allée de la Sauge Prac Sainte Claire Vil 83160 LA VALETTE DU VAR
5	Bican Jean Baptiste DIRECTEUR ADJOINT	218 B Quartier Les Ferrage 13760 ST CANNAT
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1	27 871			27 871				27 871
2	23 449			23 449				23 449
3	12 021			12 021				12 021
4	825			825				825
5	710			710				710
6								
7								
8								
9								
10								
**	64 874			64 874				64 874

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1)

Total des dépenses	Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2012 (total col.9 + total col.10) 11	64 874	- de l'exercice 2012 11 (44 005)
- de l'exercice précédent 11	64 948	- de l'exercice précédent 11 16 874

Nom et qualité du signataire A BERRE L ETANG le _____
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : **PASSEPORT EVASION** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **QUARTIER DU MAURAN** **13130 BERRE L ETANG** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 2 9 3 3 2 4 9 7 0 0 0 3 2** Néant *

				Exercice N clos le,		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 2		3 1 1 2 2 0 1 1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			(302)
	Autres immobilisations corporelles	AT	23 264	AU	13 272	9 992	13 169
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	23 264	BK	13 272	9 992	12 867
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			64 429
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 488	BY		2 488	231 618
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	107 343	CA		107 343	77 704
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	44 983	CE		44 983	14 897
DIVERS	Disponibilités	CF	109 486	CG		109 486	134 082
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	264 300	CK		264 300	522 731
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	287 564	1A	13 272	274 293	535 598

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	66 405	52 063
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(44 005)	14 343
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	22 400	66 405
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		252 092
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 493	31 607
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 295	24 483
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	173 105	161 011	
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	251 893	469 193
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	274 293	535 598
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	251 893	469 193	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	679 789	FH		FI	679 789	883 462
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	679 789	FK		FL	679 789	883 462	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	278 000	247 600	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	310	1 086	
	Autres produits (1) (11)					FQ	569	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	958 668	1 132 149
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	817 394	937 036	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	64 963	70 806	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 138	2 002	
	Salaires et traitements*					FY	77 775	77 653	
	Charges sociales (10)					FZ	34 317	31 619	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	2 875	1 432
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	2 862	410
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 003 325	1 120 958	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(44 657)	11 191	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	652	570	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		5 544	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	652	6 114	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		2	
	Différences négatives de change					GS		430	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU		432	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	652	5 683	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(44 005)	16 874	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			2 531
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	959 319	1 138 263	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 003 325	1 123 921	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(44 005)	14 343	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1	310	1 086	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS	5 860	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	4 927	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 477	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
Avances et acomptes						LK		LL		LM			
TOTAL III						LN	23 264	LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
	TOTAL IV						LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	23 264	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agenct. et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	5 860	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers				IU		MM	4 927	MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	12 477	MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
Avances et acomptes						NC		ND		NE			
TOTAL III						IY		NG	23 264	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		
	TOTAL IV						I3		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	23 264	ØL			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION

Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PX		PY	
		Inst. générales, agencements, aménagements divers	302	QA	1 172	QB		QC	1 474
		Matériel de transport	329	QE	986	QF		QG	1 315
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 766	QH		QI		QJ	
Emballages récupérables et divers		QK		QL	717	QN		10 483	
TOTAL III	QU	10 397	QV	2 875	QW		QX	13 272	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	10 397	ØP	2 875	ØQ		ØR	13 272	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 488		2 488					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 388		2 388					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	2 149		2 149				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 615		8 615				
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	94 191		94 191					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	109 831	VU	109 831	VV				
	RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	61 493		61 493						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 437		3 437						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 858		13 858						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	173 105		173 105						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	251 893	VZ	251 893						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 2		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voiture particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
TOTAL I										
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées aux taux de 0 %							
			- imposées aux taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A						
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement *									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	
			Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
						Zone franche Corse (art.44 décies)		OT		
						Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		
						Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères art. 209C		OT		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		
TOTAL II										
III. RÉSULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI						
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>PASSEPORT EVASION</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	44 005
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	44 005

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	3 825

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION											Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				OC	52 063	AFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				OD	14 343				ZD				
	Prélèvements sur les réserves (à détailler) { _____				OE			Dividendes		ZE				
					Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)				OF		Autres répartitions		ZF	
	TOTAL I				OF	66 405		Report à nouveau		ZG	66 405			
								(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	66 405			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
										Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	3 212		3 387				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	7 300		9 080				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	54 451		58 339				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	64 963		70 806				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 745		835				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YZ	1 393		1 167				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	3 138		2 002				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	8 763		4 925				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	4 477		8 531				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2012)*						OB	78 447						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: _____ handicapés: _____)						YP	2		2				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%			
- Numéro de centre de gestion agréé *					XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL	
							Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO	
							Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF	
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe				JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH	N° SIRET de la société mère	JJ			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : PASSEPORT EVASION

Néant *

Exercice ouvert le : 01012012 et clos le : 31122012 Durée en nombre de mois | 1 2 |

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	679 789
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	278 000
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	569
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	958 358

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	817 394
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	58 039
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 862
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	878 295

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	80 062
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	80 062

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 2

N° SIRET 4 2 9 3 3 2 4 9 7 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PASSEPORT EVASION

ADRESSE (voie) QUARTIER DU MAURAN

CODE POSTAL 13130 VILLE BERRE L ETANG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Empty box for deposit number

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 2

N° SIRET 4 2 9 3 3 2 4 9 7 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PASSEPORT EVASION

ADRESSE (voie) QUARTIER DU MAURAN

CODE POSTAL 13130 VILLE BERRE L ETANG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique